

# BASKET CLUB ST GEORGES CARSPACH

Eric RUNSER

Président

3A IMPASSE DU BUIS

68720 TAGOLSHEIM

Téléphone : 06 06 91 20 03

Mail : bcsг.president@gmail.com



Cher/Chère licencié(e),

La saison 2018/2019 est terminée et il est temps de préparer la nouvelle saison sportive. Vous trouverez ci-dessous, les informations nécessaires pour compléter le dossier de renouvellement ou de création de licence.

## FORMULAIRE DE LICENCE

### CADRE IDENTITÉ

- Vérifier et modifier les informations
- Compléter la taille pour les mineurs
- Dater et signer
- **Nouveauté : Ajout du lieu de naissance. Obligatoire.**

### CADRE CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical est désormais valable 3 ans

- Les nouveaux licencié(e)s ou les licencié(e)s ayant fait leur certificat médical pour la saison 16/17 doivent le faire compléter et signer par le médecin
- En cas de « OUI » au questionnaire médical, un certificat médical est nécessaire

### CADRE ATTESTATION QUESTIONNAIRE MEDICAL

- A signer par le licencié ou le responsable légal en cas de réponse négative à toutes les

réponses du questionnaire médical (page 2 du dossier). Uniquement si certificat médical valide.

### CADRE SURCLASSEMENT

- A faire signer par le médecin pour évoluer en catégorie supérieure. Demandé pour les personnes nées en 2010 – 2008 – 2006 – 2004 – 2002 – 2001

### CADRE DOPAGE

- Compléter et signer pour tous les joueurs mineurs.

### CADRE ASSURANCE

- Compléter, dater et signer.

L'option A est incluse dans le prix de la cotisation. Supplément de 5 euros pour l'option B.

### TARIF COTISATION

Catégorie	U7	U9	U11	U13	U15	U17	SENIOR	SENIOR LOISIR NON JOUEUR
ADN	2013-2014	2011-2012	2009-2010	2007-2008	2005-2006	2003-2002	2001 et plus	
Cotisation	60 €	65 €	65 €	75 €	75 €	85 €	90 €	65 €

## POUR AVOIR UN DOSSIER COMPLET

Les demandes de licences seront traitées uniquement lorsque le dossier est complet :

Le formulaire complété

Un chèque à l'ordre du BCSG Carspach, correspondant au montant de la cotisation de la catégorie correspondante

Une photo au format **numérique**.

L'ensemble peut être remis à l'entraîneur au premier entraînement ou renvoyer au président du club.

Pour le Comité, le Président : Eric RUNSER